https://www.fleury-sur-andelle.fr/budget/

Budget

Mot du Maire

La commune depuis la nouvelle mandature de 2026 tente de mettre en place des investissmeents permettant un cadre de vie plus agréable pour tous.

Voici une note de synthèse permettant de comprendre comment a été proposé le budget 2026 :

- Note de synthèse préparation au budget 1.04 Mo

Budget Communal : Fonctionnement

Lors du conseil municipal du 7 avril 2023, les élus municipaux ont adopté le budget 2023.

Les points clés :

- Nous prévoyons une hausse de nos charges d'électricité dû au prix de l'énergie, et ce, malgré les mesures d'économies d'énergie prise.
- Les charges du personnel augmenteront de manière raisonnée suite à l'augmentation des points d'indice et à la hausse du SMIC (salaire minimum).
- Nous maintenons nos charges de fonctionnement à un niveau très similaire à celui de l'année dernière grâce à des efforts d'optimisation des coûts et à un sérieux budgétaire.

Dépenses de Fonctionnement

	Budget 2022	Réalisé	Budget 2023	Variation 2022
011 -Charges à caractère général	700 900,00€	573 316,21€	802 277,39€	14,5

012 – Charges de personnel et frais assimilés	1 259 500,00€	1 211 367,63€	1 336 036,00€	6,1
65 – Autres charges de gestion courante	172 650,00€	160 302,71€	183 050,00€	6,0
66 – Charges financières	37 000,00€	17 733,71€	27 000,00€	-27,0
67 – Charges exceptionnelles	2 000,00€	1 080,00€	2 000,00€	0,0
68 – Dotations provisions semi-budgétaires	5 000,00€	4 523,64€	8 000,00€	60,0
022 – Dépenses imprévues	0,00€	0,00€	27 500,00€	0
Total dépenses de fonctionnement	2 487 616,55€	2 041 543,29€	2 645 663,39€	6,4

Recettes de fonctionnement

	Budget 2022	Réalisé	Budget 2023	Variation 2022
70 – Produits des services, domaine et ventes diverses	79 000,00€	56 332,10€	104 630,00€	32,4

73 – Impôts et taxes	1 159 900,00€	1 182 613,29€	1 222 318,00€	5,4
74 – Dotations, subventions et participations	590 513,00€	712 558,65€	591 716,00€	0,2
75 – Autres produits de gestion courante	68 500,00€	78 536,94€	70 500,00€	2,9
76 – Produits financiers	20,00€	4,21€		-100,0
77 – Produits exceptionnels	1 500,00€	39 412,69€	1 500,00€	0,0
78 – Reprises provisions semi-budgétaires	0,00€	0,00€	8 000,00€	0,0
013- Atténuations de charges	40 000,00€	43 730,85€	30 000,00€	-25,00
002 – Excédent de fonctionnement reporté	523 183,55€	523 183,53€	606 999,39€	16,0
Total recette de fonctionnement	2 487 616,55	2 652 072,26€	2 645 663,39€	6,4

Ce budget permet :

- de maîtriser nos dépenses,
- de ne PAS augmenter les impôts locaux,
- d’investir en 2023 sur des projets concrets et utiles à tous.

Budget Communal : Investissement

Les principaux investissements que nous allons réaliser en 2023 :

- 23 300€ pour renforcer notre sobriété énergétique :
 - passage à l’éclairage LED à l’école, au restaurant scolaire, au terrain de tennis couvert.
- 66 000€ pour rénover, réparer et réaménager la voirie :
 - rénovation de la rue Raymond Bisson
 - rénovation de 600 mètres de trottoir dégradés
- 4 300€ pour un service d’entretien et de fleurissement de qualité :
 - acquisition d’une nouvelle tondeuse
 - acquisition d’une nouvelle débrousailleuse et de petits matériels
- 13 000€ pour remettre en état nos équipements sportifs :
 - remplacement du mat d’éclairage au stade de football
- 34 500€ pour disposer d’une salle polyvalente moderne :
 - passage à l’éclairage LED
 - changement des radiateurs
 - peinture complète de la salle
- 31 000€ pour offrir un lieu de recueillement adapté au cimetière :
 - modernisation du jardin des souvenirs
 - achats de nouveaux équipements : colombariums …
 - poursuite des ouvertures de nouveaux emplacements (reprise des exhumations)
- 7 800€ pour entretenir notre patrimoine historique :
 - réparation des cloches de l’Eglise Notre Dame de la Vallée
- 8 000€ pour simplifier le service public d’état civil :
 - dispositif Comedec (échange dématérialisé des données entre administrations)